(Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire)

AGNICO EAGLE ANNONCE UN INVESTISSEMENT DANS G4G CAPITAL CORP.

(PROPOSITION DE RENOMMER G4G CAPITAL CORP. WHITE GOLD CORP.)

Toronto (le 5 décembre 2016) – Mines Agnico Eagle Limitée (NYSE: AEM, TSX: AEM) (« Agnico Eagle ») a annoncé aujourd'hui qu'elle avait conclu une entente de souscription d'actions avec G4G Capital Corp. (TSX-V: GCC), que l'on propose de renommer White Gold Corp. (l'« émetteur »), en vertu de laquelle Agnico Eagle a accepté d'acheter auprès de l'émetteur dans le cadre d'un placement privé (la « transaction ») un nombre d'actions ordinaires de l'émetteur (les « actions ordinaires ») équivalant à 19,93 % des actions émises et en circulation avant dilution en date de la conclusion de la transaction (après l'entrée en vigueur de la transaction et compte tenu des autres émissions d'actions ordinaires du trésor permises qui ont lieu avant ou en même temps que la conclusion de la transaction). Agnico Eagle versera 1,20 $ par action ordinaire. La transaction doit normalement avoir lieu le 13 décembre 2016 ou vers cette date et est assujettie à certaines conditions.

À la clôture de la transaction, Agnico Eagle et l'émetteur concluront une entente sur les droits des investisseurs (l'« entente sur les droits des investisseurs ») en vertu de laquelle Agnico Eagle aura (i) le droit de participer à certaines opérations de financement par actions de l'émetteur afin de maintenir sa participation dans l'émetteur qui est de 19,93 %, et (ii) le droit (qu'elle n'a pas l'intention d'exercer) de nommer une personne (ou deux personnes si le nombre de membres du conseil d'administration de l'émetteur passe à 10 ou plus) au conseil d'administration de l'émetteur. L'entente sur les droits des investisseurs donne à l'émetteur le droit de nommer un acheteur dans l'éventualité où Agnico Eagle souhaite vendre plus de 5 % de ses actions ordinaires. En vertu de l'entente sur les droits des investisseurs, Agnico Eagle sera soumise à une période de statu quo de deux ans pendant laquelle elle n'aura pas le droit de procéder à certaines interventions, notamment l'acquisition de plus de 19,99 % des actions émises et en circulation, sous réserve de certaines exceptions.

L'émetteur a l'option d'acquérir 12 301 titres dans 21 propriétés représentant environ 249 000 hectares et approximativement 30 % du district de White Gold dans le territoire du Yukon de Wildwood Exploration Inc. et de Shawn Ryan, conseiller technique en chef de l'émetteur (« M. Ryan »).

M. Ryan, de concert avec GroundTruth Exploration Inc. (« GroundTruth »), ont connu des succès dans leurs activités d'exploration au Yukon. Agnico Eagle s'attend à ce que l'émetteur tire parti de l'expérience incomparable de M. Ryan et de GroundTruth ainsi que de leurs techniques innovatrices afin de faire avancer le portefeuille de projets actuel dans le territoire du Yukon.

Agnico Eagle acquiert les actions ordinaires à des fins de placement. Selon les conditions du marché et d'autres facteurs, Agnico Eagle peut, de temps à autre, acquérir des actions ordinaires additionnelles ou d'autres titres de l'émetteur, ou encore disposer d'une partie ou de la totalité des actions ordinaires ou des autres titres de l'émetteur qu'elle détient à ce moment.

Une déclaration selon le système d'alerte sera déposée par Agnico Eagle conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables. Pour obtenir une copie de la déclaration selon le système d'alerte, veuillez communiquer avec :

David Wong
Mines Agnico Eagle Limitée
145, rue King Est, bureau 400
Toronto (Ontario) M5C 2Y7
Téléphone : 416 947-1212

Le siège social d'Agnico Eagle est situé au 145, rue King Est, bureau 400, Toronto, Ontario, M5C 2Y7. Le siège social de White Gold est situé au 409, rue Granville, bureau 1001, Vancouver, Colombie-Britannique, V6C 1T2.

Agnico Eagle

Agnico Eagle est une grande société canadienne d'exploitation aurifère qui produit des métaux précieux depuis 1957. Ses huit mines sont situées au Canada, en Finlande et au Mexique, et elle exerce des activités d'exploration et de mise en valeur dans chacun de ces pays, ainsi qu'aux États-Unis et en Suède. Agnico Eagle et ses actionnaires sont en mesure de profiter pleinement du cours de l'or en raison de sa décision de longue date de ne pas vendre d'or à terme. Agnico Eagle déclare un dividende en espèces à chaque exercice depuis 1983.

Déclarations prospectives

Les renseignements contenus dans le présent communiqué ont été rédigés en date du **[5]** décembre 2016. Certains des énoncés du présent communiqué, désignés ci-après « énoncés prospectifs », sont des énoncés prospectifs au sens attribué au terme « forward-looking statements » dans la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et au terme « information prospective » dans les dispositions des lois provinciales régissant la vente des valeurs mobilières au Canada. Ces énoncés se reconnaissent à l'utilisation de termes comme « prévu », « pourrait », « fera » ou d'expressions similaires.

Les énoncés prospectifs compris dans le présent communiqué incluent notamment, mais sans s'y limiter, les énoncés relatifs à la date de conclusion prévue de la transaction, à la participation d'Agnico Eagle dans l'émetteur au moment de la conclusion de la transaction, à l'acquisition ou à la disposition d'actions de l'émetteur par Agnico Eagle à l'avenir ainsi qu'aux modalités de l'entente sur les droits des investisseurs.

Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses qui, tout en étant considérés comme raisonnables par Agnico Eagle à la date à laquelle ils sont formulés, sont assujettis de façon inhérente à d'importants impondérables et incertitudes d'ordre commercial, économique et concurrentiel. De nombreux facteurs, connus et inconnus, pourraient entraîner une différence importante entre les résultats réels et ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs. Les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui ne sont pertinents qu'à la date de leur publication. À moins que la loi ne l'exige, Agnico Eagle n'entend pas mettre à jour ces énoncés et renseignements prospectifs et n'assume aucune obligation à cet égard.